

# CODE D'ÉTHIQUE DES ATHLÈTES

1. Je pratique l'athlétisme pour découvrir ce sport, pour me perfectionner et pour participer aux compétitions organisées par le club et/ou d'autres clubs.
2. Je fais des efforts dans la mesure de mes capacités et je participe honnêtement au travail collectif.
3. Je mets l'accent sur ma progression personnelle plus que sur ma victoire.
4. Je favorise une ambiance dynamique et l'esprit d'équipe lors des entraînements et des compétitions.
5. Je respecte les autres en tout temps (coéquipiers, concurrents, entraîneurs, accompagnateurs, officiels et les membres du conseil d'administration).
6. J'utilise un langage correct et approprié en toute circonstance.
7. J'écoute la personne qui parle (entraîneur, officiel, autre athlète ou membre du comité d'administration) et je respecte ses consignes.
8. Je respecte les horaires des entraînements et des compétitions.
9. Je ne viens pas m'entraîner si j'ai pris des substances illicites ou si j'ai bu de l'alcool ou de la bière juste avant un entraînement ou bien si j'ai pris autre chose qui pourrait mettre en danger la vie des autres athlètes, celle de mon entraîneur ou ma propre vie.
10. Je ne fume pas.
11. À l'entraînement comme en compétition, je garde en bon état les locaux et le matériel.
12. Je préviens les entraîneurs lorsque je ne peux pas être présent à l'entraînement ou lors d'une compétition.
13. Le club doit être prévenu de toute absence prolongée. Après une absence non fondée de plus de quatre semaines, j'accepte l'éventuelle décision d'exclusion prise par mon entraîneur et/ou le comité d'administration.
14. Après une interruption courte ou longue (motif valable), je prends contact avec mon entraîneur et m'informe s'il y a bien entraînement le jour de ma rentrée.
15. Je transmets toujours à temps les informations provenant du club à mes parents (pour les athlètes mineurs).
16. Avant une compétition, je n'oublie pas mon dossard, mon maillot (pour les cadets à masters) et mon matériel.
17. En compétition, j'encourage et je félicite mes coéquipiers.
18. En compétition, je félicite les autres concurrents et je respecte les officiels après l'épreuve.
19. Je respecte les règlements du club (dont le présent code d'éthique) et ceux des Fédérations sportives qui encadrent la pratique de l'athlétisme.
20. Les 10 pointes d'or de l'athlétisme:
  - Les officiels et les athlètes tu respecteras.
  - Les corticoïdes tu t'interdiras.
  - Si asthme tu as, certificat tu produiras.
  - Du cannabis ou tout produit illicite toujours tu t'abstiendras.
  - Les anesthésies locales tu signaleras.
  - De la créatine et des compléments alimentaires tu te méfieras.
  - La notice de chaque médicament tu vérifieras.  
Si elle précise: "l'attention des sportifs sera attirée sur le fait que cette spécialité contient un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors des contrôles antidopage", NE LE PRENDS PAS.
  - De ton statut d'athlète, chaque médecin tu préviendras.
  - De prendre des médicaments sans ordonnance tu éviteras.
  - Le site antidopage: [http://www.dopage.be/actualites/actualite\\_substances/](http://www.dopage.be/actualites/actualite_substances/), pour être informé, tu visiteras, ou ce numéro 02 413 20 56 ou 02 413 36 32, si besoin, tu appelleras.